



Ministère de l'Agriculture,  
du Développement Rural et de la Pêche



Au service  
des peuples  
et des nations

**"Stratégie nationale et cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en conformité avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya."**

N° Projet : 000935558

## **Programme de Formation et de Renforcement des Capacités Nationales pour l'APA et la mise en œuvre du cadre national juridique et institutionnel**

### **Fiches Programme individualisées** **(Par Parties Prenantes et Groupes Cibles)**

**Djamel Echirk : Conseiller Technique en Chef du projet APA**

**« Formation de Base commune à toutes les Parties Prenantes et Acteurs Clés concernés »**

**Objectif fondamental = Mise à niveau des connaissances de base sur les AME des Nations Unies et Traités Internationaux sur la Biodiversité, le DD et les principes et obligations fondamentales de l'APA (ODD, CBD, PC, PN, TIRPAA, OMPI,..) et des connaissances générales sur le nouveau Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA, les RB/RG et CTA, et concepts de base pertinents**

## **A. Ministères et Administrations centrales concernées :**

*Ministère des Finances, Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère du Commerce, Ministère de la Culture, Ministère de l'Industrie et des Mines, Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Ministère des Affaires Etrangères,*

**\*Modules thématiques complémentaires communs au titre de la formation de base :**

- **Contexte international et Multilatéral** : AME, Protocoles et Traités internationaux-principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI, OMC, Droit International de la Mer ...)
- **Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM**
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Pêche, la Recherche scientifique, le Patrimoine culturel, la PI et Droits Voisins- ... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA...)
  - *Contrôle et surveillance*
  - *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)
  - *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Nombre de personnes à former** : 02 par institution

**\*Profils souhaités des personnes à former** : représentant ayant participé à toutes les étapes de la mise en œuvre du Projet national APA + responsable de la structure centrale chargée de la formation au niveau interne

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international* = 02H00
- *RG et CTA nationales* = 03H00
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle)* = 04H00
- *le SIAPA* = 02H00
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade* = 02H00

**\*Durée prévisionnelle totale : 02 Jour ½ à 03 Jours max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**1. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels*

**2. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- *Cours et exercices pratiques (dont : simulations, jeux de rôles, ...),*
- *Projections de vidéos de vulgarisation*
- *Mise à disposition de documents :*
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

**\*Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

**\*Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

**\*Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**

**\*Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

**\*documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),

**\*Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)

**\* documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux** (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), **MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

**Attributions et prérogatives en lien avec l'APA et Modules spécifiques dédiés pour chaque Institution**

**A.1. Ministère des Finances**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques :** création, administration, contrôle de mécanismes financiers (fonds spéciaux...)

**\* Module spécifique dédié :**

➤ *Mécanismes de Partage des Avantages* découlant des contrats APA (RG et CTA/DPI) :

- Mécanisme financier de partage des *avantages monétaires*
- Mécanisme ad-hoc de partage des *avantages non-monétaires*

## A.2. Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques

\* **Attributions et prérogatives spécifiques** : conservation, gestion, exploitation et contrôle des RB/RG marines, halieutiques et aquacoles

\* **Module spécifique dédié** :

- *RG Marines, halieutiques et aquacoles* et le processus de l'APA :
  - inventaires, utilisations, potentialités de valorisation,
  - contrôle et réglementation (exploitation, recherche, préservation)

## A.3. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

\* **Attributions et prérogatives spécifiques** : Politique et Programme nationaux pour la Recherche Scientifique et Universitaire et l'innovation Technologique

\* **Module spécifique dédié** :

- *Politique et PNR sur les RG et CTA nationales et le processus APA* :
  - *inventaires, caractéristiques, utilisations et potentialités de valorisation*
  - *travaux de recherche académique et bibliographique, plateforme d'information dédiée (chercheurs nationaux et travaux de recherche, publications scientifiques nationales)*
  - *chercheurs et auteurs nationaux de publications scientifiques*
  - *opportunités offertes par le PNR et la politique nationale pour la recherche et le développement scientifique et technologique pour la valorisation et la protection des RG et CTA nationales (accès et transfert de RG et CTA, conservation de souches ...) le contrôle et la surveillance technique et scientifique en matière d'APA, la valorisation et la protection des travaux et résultats de recherche et des droits des chercheurs et scientifiques nationaux (droits de propriété intellectuelle sur les résultats de recherche au niveau national et dans le cadre de programmes et projets de coopération internationale et de partenariats avec des organismes universitaires et de recherche étrangers, droits liés aux publications scientifiques)*

## A.4. Ministère du Commerce

\* **Attributions et prérogatives spécifiques** : Réglementation, inspection et régulation des activités commerciales liées aux RG et CTA

\* **Module spécifique dédié** :

- *Surveillance et Contrôle administratif, réglementaire et technique des activités de production et de commercialisation des produits issus de RG et CTA nationales en lien avec le processus*

APA (PPAM, Cosmétiques, Pharma et Herboristerie (utilisations, transformations, transferts/importations,..)

- *Contrôle de qualité et répression des fraudes (Rôle et Missions en qualité de Points de contrôles nationaux spécifiques en lien avec le processus APA)*

#### **A.5. Ministère de la Culture et des Arts**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques** : Protection et valorisation du patrimoine national naturel, culturel et des savoirs-faires et des Droits de Propriété Intellectuelle et Droits voisins en lien avec les RG et CTA nationales

**\* Module spécifique dédié :**

- *Les RG et CTA nationales en lien avec l'APA (inventaires, caractéristiques, localisation, usages et pratiques, potentialités de valorisation)*
- *Protection, valorisation, contrôle et surveillance sous le processus APA (Accès, CPCC, DPI, ...)*

#### **A.6. Ministère de l'Industrie**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques** : Politiques nationales de recherche et développement et de l'innovation technologique et industrielle, Diversification de l'économie nationale et développement de filières et de chaînes de valeur APA, Normalisation, Régulation, protection et contrôle en matière de DP Industrielle et Intellectuelle

**\* Module spécifique dédié :**

- *Les RG et CTA nationales en lien avec l'APA (inventaires, caractéristiques, localisation, usages et pratiques, potentialités et mesures spécifiques de valorisation et de protection des RG et CTA nationales et DPI des acteurs nationaux : détenteurs, chercheurs/scientifiques et universitaires, inventeurs nationaux)*
- *Protection, valorisation, contrôle et surveillance sous le processus APA (Accès, CPCC, DPI, ...)*

#### **A.7. Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques** : Politique et Programme Nationaux de Recherche et Développement des filières Pharma, PPPAM et Cosmétiques ; Politique et Programmes nationaux de protection de la Santé publique

**\* Module spécifique dédié :**

- *Les RG et CTA nationales en lien avec l'APA (inventaires, caractéristiques, localisation, usages et pratiques, potentialités et mesures spécifiques de valorisation et de protection des RG et CTA nationales et DPI des acteurs nationaux : détenteurs, chercheurs/scientifiques et universitaires, inventeurs et producteurs nationaux)*
- *Rôle et Missions de Prévention, d'Inspection et de Contrôle sanitaire des produits commercialisés (Pharma, Cosmétiques, Herboristerie et Médecine traditionnelle)*
- *Protection, valorisation, contrôle et surveillance sous le processus APA (Accès, CPCC, DPI, ...)*

#### A.8. Ministère des Affaires Etrangères

\* **Attributions et prérogatives spécifiques** : Relations Internationales (Conventions, Traités et Protocoles – Agences et Institutions spécialisées du Système des Nations Unies, Coopération Internationale Multilatérale et Bilatérale), PFN Politique de Conventions et Traités Internationaux

\* **Module spécifique dédié** = *confondu avec les modules complémentaires communs*

### B. Institutions et Centres scientifiques et techniques, de recherche et de vulgarisation concernés :

*CNDRB, ANN, INRAA, INRF, CNFME, ENSA, ENSSMAL, USTHB, INVA, IPA, INAPI, ONDA, ITGC, ITAFV, ITCMI, ITELV, INPV, CNIAAG, CNCC, CNRDPA, CRAPC, CRBT, CDARS, ITDAS, HCDS*

\* **Attributions et prérogatives spécifiques en lien avec l'APA et la mise en œuvre du cadre national**: Recherche scientifique et académique, vulgarisation technique, formation et renforcement des capacités techniques et scientifiques institutionnelles, coopération scientifique et universitaire, communication, éducation et sensibilisation du grand public et parties prenantes, banques de données et plateforme d'échanges techniques et scientifiques, contrôle et surveillance administratifs, réglementaires et techniques

\* **Modules thématiques spécifiques communs au titre de la formation de base commune** :

- *Contexte international et Multilatéral : AME, Protocoles et Traités internationaux-principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)*
- *Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM*
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)

- *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA...)
- *Contrôle et surveillance*
- *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)
- *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Nombre de personnes à former** : 02 par organisme et institution

**\*Profils souhaités des personnes à former** : représentant ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA et/ou ayant fait partie du Comité Technique et scientifique du Projet + représentant /responsable de la structure de formation interne

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international* = 02H00
- *RG et CTA nationales* = 03H00
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle)* = 04H00
- *le SIAPA* = 02H00
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade* = 02H00

**\*Durée prévisionnelle totale : 02 Jours ½ à 03 Jours max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**3. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels*

**4. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- *Cours et exercices pratiques* (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- *Projections de vidéos de vulgarisation*
- *Mise à disposition de documents* :
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

\* **Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

\* **Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

\* **Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**

\* **Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

\* **documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),

\* **Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)

\* **documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux** (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), **MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

## **C. Détenteurs et Fournisseurs de RG et CTA concernés :**

*Collectivités et populations locales, coopératives locales et organisations professionnelles spécialisées (communes, chambre commerce et industrie, agriculture, pêche, artisanat, apiculture, PPAM, cosmétiques...*

**\* Attributions et prérogatives spécifiques en lien avec l'APA et la mise en œuvre du cadre national:** Détention, Obtention, Utilisation, Fourniture, Protection et Valorisation des RG nationales et des CTA et Savoirs- faires nationaux ancestraux. Gestion de coopératives familiales et /ou communautaires. Encadrement des filières et organisations spécialisées locales ; Préservation, Défense et Valorisation des métiers et des droits des professionnels des filières et chaînes de valeur locales. Surveillance et contrôle sous le processus APA

**\*Modules thématiques spécifiques communs au titre de la formation de base commune :**

- *Contexte international et Multilatéral : AME, Protocoles et Traités internationaux- principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)*
- *Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM*
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA...)
  - *Contrôle et surveillance sous le processus APA* (collecte, accès, utilisation, CPCC, CCCA)
  - *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)
  - *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Personnel concerné par la formation :** Autorités et responsables concernés

**\*Nombre de personnes à former :** 02 par organisme et institution

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international = 01H00*

- *RG et CTA nationales = 02H00*

- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle) = 03H00*

- *le SIAPA = 01H00*

- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade = 02H00*

**\*Durée prévisionnelle totale : 01 Jour à 01 Jour et ½ max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**5. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- **Visioconférences (formation à distance/en ligne),**
- **Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels**

**6. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- **Cours et exercices pratiques** (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- **Projections de vidéos de vulgarisation**
- **Mise à disposition de documents :**
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

**\*Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

**\*Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

**\*Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**

**\*Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

**\*documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),

**\*Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)

**\* documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

**D. Utilisateurs Nationaux de RG et CTA :**

*Coopératives spécialisées et industriels (agriculture, pêche, apiculture, agroalimentaire, PPAM, cosmétiques, pharma...), Centres de recherche sectoriels et instituts de vulgarisation technique*

**\* Attributions et prérogatives spécifiques :** Obtenteurs et Utilisateurs de RG et CTA nationales à des fins de formation et de vulgarisation technique, de recherche scientifique académique à but non commercial ou lucratif. Utilisation pour des usages familiaux et/ou communautaires (alimentation, médecine traditionnelle, soins cosmétiques traditionnels individuels..). Utilisation de RG et CTA nationales/locales à des fins de recherche et développement à but commercial, de transformation/production industrielle et de commercialisation, de transfert /exportation de ressources et produits à l'état brut ou manufacturés.

**\*Modules thématiques spécifiques communs au titre de la formation de base commune :**

- *Contexte international et Multilatéral : AME, Protocoles et Traités internationaux-* principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)
- *Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM*
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA...)
  - *Contrôle et surveillance sous le processus APA* (collecte, accès, utilisation, CPCC, CCCA)
  - *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)
  - *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Personnel concerné par la formation :** Autorités et responsables concernés

**\*Nombre de personnes à former :** 02 par organisme et institution

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international* = 02H00
- *RG et CTA nationales* = 02H00
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle)* = 03H00
- *le SIAPA* = 01H00
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade* = 02H00

**\*Durée prévisionnelle totale : 01 Jour à 01 Jour et ½ max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**7. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels*

**8. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- *Cours et exercices pratiques* (dont : simulations, jeux de rôles, ...),

**- Projections de vidéos de vulgarisation**

**- Mise à disposition de documents :**

- sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
- sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
- la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
- et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

- \* **Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),
- \* **Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),
- \* **Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**
- \* **Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),
- \* **documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),
- \* **Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)
- \* **documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*
- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*
- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*
- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*
- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*
- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

- **Points Focaux Nationaux** (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), **MAE, DNP/UGP**
- **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

## **E. Points de Surveillance et de Contrôle (technique, administratif et judiciaire)**

**NB** : *A noter que certaines PP et Acteurs-clé bénéficieront, additivement à cette formation de base, de formations avancées complémentaires et « individualisées », au regard de leurs spécificités (Magistrats, APJ et OPJ).*

**\*E.1 Points de surveillance et de contrôle administratifs et techniques** (DGEDD, DGF, DGRSDT, DGPA, DG Commerce...)

**\* Attributions et prérogatives spécifiques** : Mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et sectorielles en lien avec le processus de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA et des principes de souveraineté nationale, et des dispositions de suivi et d'évaluation techniques et administratifs , de surveillance , d'inspection et de contrôle au niveau national

**\*Modules thématiques spécifiques communs :**

- *Contexte international et Multilatéral* : AME, Protocoles et Traités internationaux-principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)
- *Contexte national en matière d'APA* : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA et Permis, Certificat de conformité international, procédures spécifiques d'information et d'alerte...)

- *Contrôle et surveillance sous le processus APA*
- *RG et CTA nationales (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)*
- *Filières et Chaines de valeur APA (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)*

**\*Personnel concerné par la formation :** Représentant de la D .Centrale concernée+ représentant de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

**\*Nombre de personnes à former :** 02

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international = 02H00*
- *RG et CTA nationales = 02H00*
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle) = 04H00*
- *le SIAPA = 02H00*
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade = 02H00*

**\*Durée prévisionnelle totale : 02 Jours max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**9. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels*

**10. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- *Cours et exercices pratiques (dont : simulations, jeux de rôles, ...),*
- *Projections de vidéos de vulgarisation*
- *Mise à disposition de documents :*
- *sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)*
- *sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,*
- *la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)*
- *et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB*

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

\* **Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

\* **Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

\* **Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**

\* **Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

\* **documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),

\* **Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)

\* **documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux** (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), **MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

## **\*E.2. Points de surveillance et de contrôle techniques (INAPI, ONDA, IPA, Commerce)**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques :** Mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et sectorielles en lien avec le processus de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA et des dispositions de suivi et d'évaluation techniques et administratifs, de surveillance, d'inspection et de contrôle, de mise en conformité, de règlement des conflits et de protection des intérêts nationaux, de poursuites judiciaires

### **\*Modules thématiques spécifiques communs :**

- *Contexte international et Multilatéral : AME, Protocoles et Traités internationaux-* principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)
- *Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM*
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA et Permis, Certificat de conformité international, procédures spécifiques d'information et d'alerte...)
  - *Contrôle et surveillance sous le processus APA*
  - *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)
  - *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Personnel concerné par la formation :** Représentant de la D.Centrale concernée+ représentant de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

**\*Nombre de personnes à former :** 02

### **\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international* = 02H00
- *RG et CTA nationales* = 02H00
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle)* = 04H00
- *le SIAPA* = 02H00
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade* = 02H00

**\*Durée prévisionnelle totale : 01 Jour et ½ à 02 Jours max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**11. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- Visioconférences (formation à distance/en ligne),
- Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels

**12. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- Cours et exercices pratiques (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- Projections de vidéos de vulgarisation
- Mise à disposition de documents :
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

**\*Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

**\*Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

**\*Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**

**\*Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

**\*documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),

**\*Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)

**\* documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

**\*E.3. Points de surveillance et de contrôle réglementaires et judiciaires (Institutions judiciaires et Autorités /Corps dotés de pouvoirs de Police Judiciaire : APJ/OPJ de la GN, SN, Douanes, Gardes-côtes)**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques :** Application du dispositif législatif et réglementaire national en vigueur. Mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et sectorielles en lien avec le processus de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA et des principes de souveraineté nationale, des dispositions de suivi et d'évaluation , de surveillance , d'inspection et de contrôle , de mise en conformité et de protection des intérêts nationaux et de poursuites judiciaires.

**\*Modules thématiques spécifiques communs :**

- *Contexte international et Multilatéral : AME, Protocoles et Traités internationaux-* principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)
- *Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM*
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA et Permis, Certificat de conformité international, procédures spécifiques d'information et d'alerte...)
  - *Contrôle et surveillance sous le processus APA*
  - *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)
  - *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Personnel concerné par la formation :** Représentant de la structure Centrale concernée+ représentant de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

**\*Nombre de personnes à former :** 02

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international = 02H00*
- *RG et CTA nationales = 03H00*
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle) = 04H00*
- *le SIAPA = 02H00*
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade = 02H00*

**\*Durée prévisionnelle totale : 02 Jours**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**\*Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels*

**\*Méthodologie et supports pédagogiques :**

- **Cours et exercices pratiques** (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- **Projections de vidéos de vulgarisation**
- **Mise à disposition de documents :**
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

- \* **Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),
- \* **Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),
- \* **Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**
- \* **Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),
- \* **documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),
- \* **Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)
- \* **documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)
- \* **Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*
- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*
- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*
- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*
- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*
- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*
- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*
- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

- **Points Focaux Nationaux** (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), **MAE, DNP/UGP**
- **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

**\*E.4. Points de surveillance et de contrôle réglementaires et technico-administratifs (Services technico-administratifs et Inspections des secteurs des Forêts, de l'Environnement, de la Pêche, de l'Agriculture, du Commerce, de la Santé...)**

**\* Attributions et prérogatives spécifiques** : Mise en œuvre des stratégies et politiques nationales et sectorielles en lien avec le processus de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA et des dispositions de suivi et d'évaluation technique et administratifs, de surveillance, d'inspection et de contrôle, de mise en conformité et de protection des intérêts nationaux, de poursuites judiciaires.

**\*Modules thématiques spécifiques communs :**

- *Contexte international et Multilatéral : AME, Protocoles et Traités internationaux-principes et obligations fondamentales en lien avec l'APA, l'Environnement et le Développement Durable, la Biodiversité (ODD, CBD, PN, PC, TIRPAA, OMPI...)*
- *Contexte national en matière d'APA : Accès, CPCC, CCCA, Permis, CHM*
  - *cadre juridique* (principales lois- cadre nationales pour l'Environnement, le DD, la Biodiversité, la Recherche scientifique, la PI... - Loi relative aux RB et ses Décrets d'application) ,
  - *cadre institutionnel* (Ministères et Institutions nationales-clé compétents pour l'APA, Mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour l'APA – l'Autorité nationale compétente pour l'APA/ONRB)
  - *Le Système d'Information pour l'APA* (Gestion de banques de données en matière de RG et CTA, contrats d'APA et Permis, Certificat de conformité international, procédures spécifiques d'information et d'alerte...)
  - *Contrôle et surveillance sous le processus APA*
  - *RG et CTA nationales* (inventaires, potentialités, menaces, enjeux et défis)

- *Filières et Chaines de valeur APA* (Bio-Trade, Bio-Economie, Diversification de l'économie nationale, ...)

**\*Personnel concerné par la formation :** Représentant de la structure concernée+ représentant de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

**\*Nombre de personnes à former :** 02

**\*Durée prévisionnelle des modules et sessions de formation :**

- *contexte international* = 01H00
- *RG et CTA nationales* = 02H00
- *Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA (y compris le Mécanisme de coordination interinstitutionnelle)* = 04H00
- *le SIAPA* = 01H00
- *Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA, Bio-économie, Bio-Trade* = 02H00

**\*Durée prévisionnelle totale : 01 Jour à 01 Jour et ½ max**

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**13. Modalités :** *selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :*

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels*

**14. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- *Cours et exercices pratiques* (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- *Projections de vidéos de vulgarisation*
- *Mise à disposition de documents :*
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

**\*Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

**\*Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

*\* Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,*

*\*Corpus législatif et réglementaire national (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),*

*\*documents/supports de CES produits par le Projet APA (vidéo, brochures, ...),*

*\*Corpus des Etudes réalisées par le Projet (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)*

*\* documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...*

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

*- Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

*-Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

*- Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

*- Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

*- Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

*- Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

*- Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

*- Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

*- Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

## « Formation Complémentaire de certaines institutions à caractère administratif, technique et scientifique »

(Formation additive à la formation de base commune pour les missions de Points de Surveillance et de Contrôle)

### Institutions publiques concernées :

- Administrations centrales : DGEDD, DGF, DGRSDT, DGPA, DGCL, Commerce, Santé,....
- Services décentralisés d'inspection et de contrôle sous tutelle de Ministères : Environnement, Forêts, Pêche, Agriculture, Commerce, Santé ...
- Institutions techniques et scientifiques : CNDRB, ANN, INRAA, INRF, IPA, ITGC, ITAFV, ITCMI, ITELV, INPV, ITDAS, CNCC, CNIAAG, CNDRPA, CRAPC, CRBT, CNFE, ENSA, ENSSMAL, USTHB, INVA, INAPI, ONDA

**\*Attributions générales = Mise en œuvre des politiques publiques en matière de Recherche et Développement, Surveillance et Contrôle, Droits de Propriété Intellectuelle, Partage des Avantages**

### **\*Attributions et prérogatives spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'APA :**

Mise en œuvre de la réglementation nationale, des stratégies et politiques nationales et sectorielles en lien avec le processus de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA et des dispositions :

> **Suivi et d'évaluation techniques et administratives (DGEDD, DGF, DGRSDT, DGPA, DG Commerce...)** = points de surveillance et de contrôle administratifs, réglementaires et techniques

> **Suivi et d'évaluation, de surveillance, d'inspection et de contrôle techniques et scientifiques (CNDRB, ANN, INRAA, INRF, CNFME, ENSA, ENSSMAL, USTHB, INVA, IPA, ITGC, ITAFV, ITCMI, ITELV, INPV, ITDAS, CNIAAG, CNCC, CRBT, CNDRPA, CRAPC)** = points de surveillance et de contrôle techniques et scientifiques

> **Dispositions nationales et internationales relatives aux droits à la propriété intellectuelle et droits voisins (INAPI, ONDA, IPA)** = points de surveillance et de contrôle techniques

### **\* Formation spécifique et complémentaire à la formation de base commune, sur les :**

- Procédures et dispositions pertinentes de mise en œuvre de l'APA et du Protocole de Nagoya=01 Matinée

- Procédures détaillées de Mise en œuvre opérationnelle du Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA=01Journée à 01 Jour 1/2

\*Personnel concerné par la formation : représentants ayant déjà participé aux sessions de formation de base commune

\*Nombre de personnes à former : 02

\*Nombre total par session = environ 30 personnes

\*Durée prévisionnelle totale : 02 Jours

\*Modalités et Méthodologie de la formation :

**15. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- Visioconférences (formation à distance/en ligne),
- Ateliers dans des institutions spécialisées dans la formation et la vulgarisation (INVA, CNFE, INRA, INRF,...) ou Hôtels

**16. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- Cours et exercices pratiques (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- Projections de vidéos de vulgarisation
- Mise à disposition de documents :
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:

\*Cours et manuels de formation (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),

\*Kit de la CBD (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),

\*Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,

\*Corpus législatif et réglementaire national (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

\*documents/supports de CES produits par le Projet APA (vidéo, brochures, ...),

*\*Corpus des Etudes réalisées par le Projet* (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)

*\* documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales* (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...

**\* Personnel Formateur :**

**1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

-*Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

**2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

- *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

- *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

- *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

- *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

- *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux** (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), **MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

## « Formation Complémentaire de certaines Institutions spécialisées et Autorités dotées de pouvoirs d'APJ et OPJ »

### (Formation additive à la formation de base commune pour les missions de Points de Surveillance et de Contrôle)

#### Institutions et Autorités publiques concernées :

*Magistrats/Ministère de la Justice, APJ/OPJ de la Gendarmerie Nationale, de la Sureté Nationale, des Douanes Nationales, des Gardes-côtes et Gardes –frontières/Ministère de la Défense Nationale*

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** Mise en œuvre de la réglementation nationale, des stratégies et politiques nationales et sectorielles en lien avec le processus de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA et des dispositions pénales et judiciaires **=points de surveillance et de contrôle réglementaires et judiciaires**

#### **\* Formation spécifique et complémentaire à la formation de base commune, sur les :**

- *Procédures et dispositions pertinentes de mise en œuvre de l'APA et du Protocole de Nagoya = 01 Jour*
- *Procédures détaillées de Mise en œuvre opérationnelle du Cadre national juridique et institutionnel pour l'APA= 01 Jour ½ à 02 Jours*

**\*Personnel concerné par la formation :** représentants ayant déjà participé aux sessions de formation de base commune

**\*Nombre de personnes à former :** 02

**\*Nombre total par session = environ 30 personnes**

**\*Durée prévisionnelle totale : 02 Jours ½ à 03 Jours max**

#### **\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**17. Modalités : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers dans des Institutions de Formation spécialisées J (Ecole nationale de la Magistrature, de la Gendarmerie Nationale, de la DGSN, de la DG Douanes,...) Autre ? Hôtel ?*

## **18. Méthodologie et supports pédagogiques :**

- **Cours et exercices pratiques** (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- **Projections de vidéos de vulgarisation**
- **Mise à disposition de documents :**
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

### **\* Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

- \* **Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),
- \* **Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),
- \* **Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD ,**
- \* **Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),
- \* **documents/supports de CES produits par le Projet APA** (vidéo, brochures, ...),
- \* **Corpus des Etudes réalisées par le Projet** (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)
- \* **documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales** (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...)

### **\* Personnel Formateur :**

#### **1. Experts Internationaux :**

- *Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*
- *Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*
- *Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

## **2. Experts Nationaux :**

- *Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*
  - *Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*
  - *Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*
  - *Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*
  - *EN6 ???*
  - *Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*
  - *Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*
- 
- **Points Focaux Nationaux (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), MAE, DNP/UGP**
  - **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

## « Programme de Formation Avancée Spécifique des Parties Prenantes Institutionnelles Compétentes et des Acteurs-Clé concernés par la Mise en œuvre du Cadre National pour l'APA »

### **A. L'Organe National des Ressources Biologiques (ONRB)**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** **Autorité Nationale Compétente(ANC) pour l'APA (CPCC, CCCA, Permis)**, Coordination interinstitutionnelle et intersectorielle/pluridisciplinaire, Mécanisme de Partage des Avantages découlant de l'utilisation des RG et CTA, Système d'information pour l'APA/SIAPA.

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte international** (politique, juridique et institutionnel) en matière d'Environnement et DD, ODD, Biodiversité, CBD et PN, TIRPAA, OMPI..., les Agences d'exécution et de mise en œuvre du système des Nations Unies, le Mécanisme de financement pour l'Environnement mondial..., l'Algérie au sein des Conventions des Nations Unies et l'APA
- **Contexte général national(Rappels)** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité ( Rappels des principales Lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,
- **Cadre national pour l'APA, (Rappels de données pertinentes et complémentaires à la formation de base commune et formation avancée sur le cadre juridique et institutionnel pour l'APA) :** les procédures spécifiques de mise en œuvre opérationnelle du cadre national ( Accès, **CPCC, CCCA et DPI, Permis, Certificat de conformité internationale, CHM**, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – **ONRB/ANC**

**\*Personnel concerné par la formation : *tout le personnel technique et administratif***

**\*Durée de la formation : *une (01) semaine, à renouveler, cas échéant, 1 ou 2 fois en 2021, soit* :**

- le contexte international = *01 Matinée*
- le contexte général national = *01 Matinée*
- le Cadre national APA : *02 à 03 Jours*

**\*Modalités et Méthodologie de la formation :**

**\* Modalités : *selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics* :**

- *Visioconférences (formation à distance/en ligne),*
- *Ateliers au CNFE, MEER, Autre ? Hôtel ?*

**\*Méthodologie et supports pédagogiques :**

- *Cours et exercices pratiques* (dont : simulations, jeux de rôles, ...),
- *Projections de vidéos de vulgarisation*
- *Mise à disposition de documents* :
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte juridique international (UGP, CBD, PN, TIRPAA, OMPI...)
  - sur les aspects juridiques et réglementaires du contexte national (Constitution, Lois cadres sur l'Environnement et la Biodiversité, et les Lois sectorielles sur les Forêts, l'Agriculture, la Pêche, la Recherche scientifique, la Santé, le Commerce, l'Innovation et la Propriété Industrielle ...,
  - la Loi n°14-07 du 09 Aout 2014 relative aux Ressources Biologiques)
  - et du cadre national pour l'APA : nouveaux textes d'application de la Loi relative aux RB

**\*Matériels et supports pédagogiques destinés aux participants à la formation:**

- \*Cours et manuels de formation** (CD, Clé USB, supports écrits/papier et audiovisuels),
- \*Kit de la CBD** (textes des Conventions et Protocoles associés, vidéo sur l'APA),
- \*Docs de l'OMPI, de la FAO/TIRPAA, ODD/ONU, LD de l'U.A, du PNUD** ,
- \*Corpus législatif et réglementaire national** (Loi relative aux RB et ses textes d'applications, notamment, guide de mise en œuvre ...),

*\*documents/supports de CES produits par le Projet APA (vidéo, brochures, ...),*

*\*Corpus des Etudes réalisées par le Projet (Etudes comparatives, Inventaires, Accords modèles, Permis, Cours dispensés par le Projet sur des thèmes spécifiques : DPI, Contrats APA, ...) ...)*

*\* documentations techniques pertinentes d'autres institutions nationales (INAPI, ONDA, DGF, INRF, INRAA, CNDRB, ANN...*

**\* Personnel Formateur :**

### **1. Experts Internationaux :**

*- Juriste international sur la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable (la CBD et Protocole de Nagoya, TIRPAA, OMPI,...) et de cadre national pour l'APA*

*-Juriste international spécialisé en Droits de la Propriété Intellectuelle et l'APA*

*- Expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya en relation avec le secteur Privé international*

### **2. Experts Nationaux :**

*- Expert juridique national en Droit de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'APA*

*- Expert national en inventaire et en protection des CTA et RG*

*- Expert national en RG et en Dialogue avec les INC de Recherche*

*- Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des RG et CTA*

*- Expert national en élaboration de Bases de données et en Organisation de Systèmes d'Information sur les RG et CTA*

*- Experts nationaux en inventaire et en valorisation des RG et CTA nationales (forestières et PPAM, alimentation et agriculture, marines, faune sauvage et domestique, et micro-organismes)*

➤ **Points Focaux Nationaux (APA, CBD, TIRPAA, OMPI, GEF...), MAE, DNP/UGP**

➤ **Document sanctionnant le cycle de formation : Certificat du MADR/ME-PNUD**

**NB : sous réserve de la mise en place effective de l'ONRB, avant la clôture du Projet.**

**Cas échéant :** 1/faire bénéficier le CNDRB de cette formation avancée

2 / ou remettre les cours, manuels, guides et outils/supports de formation réalisés par l'UGP au ME ? CNFE ?, qui se chargera de cette formation « individualisée » pour le futur ONRB (autre que le CNDRB) ?

## **B. Ministères et Administrations Centrales –Clés compétent-e-s/concerné-e-s par la mise en œuvre du cadre national APA**

### **B.1.Ministère de l'Environnement (ME) et DGEDD**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** **Ministère de tutelle de l'ONRB(ANC) et du Centre National pour le Développement des Ressources Biologiques(CNDRB), Point Focal National pour la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (UNCBD) et le Protocole de Carthagène sur les Biotechnologies, Point Focal National Opérationnel pour le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), Présidence et coordination du Comité Intersectoriel de la Biodiversité (CIB), Coordination nationale de l'élaboration du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB-2030), de la Stratégie Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable (SNEDD-2030), du Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAEDD-2025), du Plan National Climat (PNC-2030).**

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

### **B.2.Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et DGF**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** **Département ministériel chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'agriculture, les forêts et le développement rural, Ministère chargé de la conservation, du développement, de la gestion, de l'exploitation et de la valorisation des ressources naturelles et domestiquées, végétales( Ressources biologiques et génétiques agricoles et alimentaires, forestières, PPAM...) et animales, de la protection et valorisation des produits du terroir et des savoirs et connaissances traditionnelles associées aux RB et RG, Ministère de tutelle de certains services et institutions dotées de pouvoirs de police**

*judiciaire (Forêts, santé animale et végétale...), Ministère de tutelle de plusieurs institutions techniques et scientifiques de recherche et de développement , de formation et de vulgarisation technique, **Point Focal National et Correspondant National pour le Protocole de Nagoya sur l'APA et le CHM** du Secrétariat exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (UNCBD), Point Focal National pour la Convention des Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD), Point Focal National pour la Convention des Nations Unies sur les Zones Humides (RAMSAR), Point Focal National pour la Convention des Nations Unies sur les Espèces Menacées (CITES), Point Focal National pour l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA)*

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

**B.3. Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH) et DGPA ?( à préciser/confirmer avec DNP)**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** *Département ministériel chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale relative à la Pêche, la production Halieutique et l'Aquaculture. Ministère chargé de la conservation, du développement, de la gestion, de l'exploitation et de la valorisation des ressources naturelles et domestiquées ( RB et RG marines, halieutiques et aquacoles), Ministère de tutelle de centre de recherche et de développement, de formation et de vulgarisation , pour la préservation l'exploitation , le développement et la valorisation des ressources et des métiers liées au secteur de la pêche.*

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans

*d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,*

- **Cadre national juridique et institutionnel APA** : Accès, CPCC, CCCA, Permis, SIAPA, CHM/ Correspondant national, et ONRB/ANC

**\*Personnel concerné par la formation** : 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

#### **B.4. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et DGRSDT**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques** : *Département ministériel chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'enseignement supérieur et au développement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Ministère chargé de l'élaboration, de la gestion, du suivi et évaluation et de l'adaptation du Programme National pour la Recherche. Ministère de tutelle de centres de recherche sectoriels et de laboratoires de recherche et de développement universitaires. Coordination de programmes et de projets de coopération internationale et bilatérale de formation et de renforcement de capacités nationales en recherche académique et appliquée. Organismes sous tutelle utilisateurs de RB/RG et CTA nationales pour la recherche et générateurs de projets d'études et de recherche universitaires et scientifiques sur les RB, RG et CTA nationales, de transfert de matériel génétique national à l'étranger dans le cadre de projets de coopération technique et scientifique, de création de banque de gènes. Mise en place et gestion de plateforme/banque de données des chercheurs nationaux et travaux de recherche par spécialité et espèce.*

**\*Formation avancée spécifique** :

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de surveillance et contrôle /transfert de matériel génétique, des résultats de recherche universitaire et DPI, (projets et programmes de coopération scientifique et universitaire), participation des

scientifiques nationaux au processus APA, mécanisme de partage des avantages, , développement de filières et de chaînes de valeur nationales(Pharma et Cosmétiques), le SIAPA et Plateforme sectorielle d'informations et banque de données sur les chercheurs et travaux de recherche/publications scientifiques, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#)

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

#### **B.5. Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire (MICALAT)**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** **Ministère de tutelle des Collectivités Locales (Wilayas, Daïras, Communes)**, ayant la qualité de « détenteurs » et de « fournisseurs » de RB/RG et CTA nationales/locales (au titre de l'APA et du Protocole de Nagoya) et de Services déconcentrés de l'administration et régulation locale de l'Etat (**DRAL, DRAG,...**) et des Institutions de Sûreté Nationale et de Police des Frontières (**DGSN, PAF**) chargés des missions de surveillance et de contrôle, et de missions de police judiciaire. Ministère chargé de l'élaboration, coordination, suivi et évaluation de la politique nationale de Développement Local et du Schéma National d'Aménagement du Territoire (**SNAT-2030**). Ministère chargé de l'administration du Fonds Commun de Solidarité des Collectivités Locales (**FCSCL**)

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, rôles et prérogatives des Collectivités Locales(Communes, Daïras Wilayas, Elus locaux) , organisation , participation et protection des droits des populations et organisations associatives et professionnelles /société civile locales détentrices de RG et CTA dans le processus APA, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de

chaines de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM/Correspondant national APA– [ONRB/ANC](#)

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

#### **B.6. Ministère de l'Industrie et des Mines(MIM)**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** Département ministériel chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la **mise en œuvre de la politique nationale relative au développement industriel et de l'innovation technologique. Ministère de tutelle d'institutions nationales de normalisation technique, d'accréditation, de développement de l'investissement et promotion de l'entreprenariat (IANOR, ALGERAC, ANDI, ANDPME) et protection des droits de propriété industrielle et intellectuelle (INAPI). Point Focal National au sein du Conseil Intergouvernemental de la propriété intellectuelle relatif aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (CIG) de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).**

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaines de valeur nationales, protection des Droits à la Propriété Intellectuelle des détenteurs/fournisseurs et utilisateurs nationaux/locaux, le SIAPA, Points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UG

### B.7. Ministère de la Culture

**\*Attributions et prérogatives spécifiques** : Département ministériel chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de **la politique nationale relative à la préservation, protection, valorisation et gestion du patrimoine national culturel matériel et immatériel. Ministère de tutelle** des Parcs Culturels et Naturels Nationaux, de l'Office National de Droits d'Auteur et Droits Voisins (**ONDA**). **Point Focal national auprès de l'UNESCO.**

**\*Formation avancée spécifique** :

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, inventaire et protection des CTA et savoirs-faire locaux/nationaux et des DPI des détenteurs de CTA et savoirs traditionnels ancestraux, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation** : 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

### B.8. Ministère de la Défense Nationale (MDN)

**\*Attributions et prérogatives spécifiques** : **Ministère chargé de la souveraineté nationale et de la protection du patrimoine national. Points de surveillance et de contrôle sur le territoire national et aux frontières terrestres (Gendarmerie Nationale, Gardes-frontières), côtières et marines (Garde-côtes), dotés des pouvoirs de Police judiciaire.**

**\*Formation avancée spécifique** :

- **Contexte international** (politique, juridique et institutionnel) en matière d'Environnement et DD, ODD, Biodiversité, CBD et PN, TIRPAA, OMPI... Agences d'exécution et de mise en œuvre du système des Nations Unies...

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire)
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

#### **B.9. Ministère de la Justice**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** Département ministériel chargé du **respect des législations et réglementations nationales et des droits des justiciables** (personnes physiques et morales) (**Constitution, Code Civil, Code Pénal,...**), **ainsi que du respect des Conventions et Accords de Droit International ratifiés par l'Algérie. Points de contrôle des infractions et Institutions de résolution des litiges et contentieux.**

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte international** (politique, juridique et institutionnel) en matière d'Environnement et DD, ODD, Biodiversité, CBD et PN, TIRPAA, OMPI... Agences d'exécution et de mise en œuvre du système des Nations Unies)
- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire)
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

#### **B.10. Ministère des Finances**

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** *Département Ministériel chargé de l'élaboration, du suivi, de l'évaluation du respect de la mise en œuvre des Lois de Finances et des Règles et procédures de gestion et d'exécution financière et budgétaire des institutions de l'Etat. Ministère de tutelle du Trésor Public, des Domaines et du Budget national, et de la Coopération financière internationale et bilatérale. Ministère chargé de la création, du fonctionnement, de l'organisation, du suivi et contrôle des Fonds et Comptes Spéciaux institutionnels (cf. Mécanisme de Partage des Avantages Monétaires au titre de l'APA).*

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte international** (politique, juridique et institutionnel) en matière d'Environnement et DD, ODD, Biodiversité, CBD et PN, TIRPAA, OMPI... Agences d'exécution et de mise en œuvre du système des Nations Unies, Mécanisme de financement des Conventions des Nations Unies pour l'Environnement mondial...
- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire),
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, développement de filières et de chaînes de valeur nationales, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

### B.11. Ministère des Affaires Etrangères (MAE)

**\*Attributions et prérogatives spécifiques :** *Département Ministériel chargé de la politique extérieure nationale, des Relations et de la Coopération Internationale (Conventions, Traités et Protocoles sous l'égide des Nations Unies, et Régionaux) et bilatérale. Point Focal National Politique pour les Conventions, Traités, Protocoles et Accords internationaux (Nations Unies, Régionaux) et les processus de négociations internationaux et régionaux/bilatéraux. Point Focal Politique pour le Mécanisme de Financement de l'Environnement Mondial (FEM/GEF)*

**\*Formation avancée spécifique :**

- **Contexte général national** en matière d'Environnement et DD, Biodiversité (principales lois-cadres, Instruments de planification stratégique, Plans d'actions et politiques sectoriels, le patrimoine national en RG et CTA, les Institutions techniques et scientifiques, Autorités et Institutions de Police judiciaire,
- **Cadre national pour l'APA** (juridique, institutionnel, coordination interinstitutionnelle, mécanismes de partage des avantages, le SIAPA, points de surveillance et de contrôle, APJ et OPJ/sectoriels, le CHM, PFN/CBD et APA, Correspondant national APA/CHM – [ONRB/ANC](#))

**\*Personnel concerné par la formation :** 02 à 03 personnes au maximum, dont les représentants :

- de la structure centrale concernée par la formation du personnel au niveau interne et
- de l'institution ayant participé à toutes les étapes du processus de mise en œuvre du Projet national APA, y compris les ateliers de formation précédents organisés par l'UGP

### Modules thématiques, Durées prévisionnelles et Experts/Formateurs pour

#### La Formation avancée « commune »

- **Contexte général International du Système des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable, les ODD, la Biodiversité et l'APA :**
  - Conventions de Rio (UNCBD, UNCCD, UNFCCC),
  - Protocoles et Traités internationaux (Protocole de Nagoya sur l'APA, Protocole de Cartagena sur les Biotechnologies, TIRPAA, UPOV, RAMSAR, CITES...),
  - Agences spécialisées des Nations Unies (PNUD, PNUF, FAO,...OMPI, OMC..),
  - Mécanismes de financement international et de coopération bilatérale (GEF, BIRD, UE...GIZ,...)

**\*Durée :** 03 Heures (01 Matinée)

**\*Experts/Formateurs :** EI1/EI2, EI3 + PFN-CBD, PFN-APA(DNP), PFN-TIRPAA /FAO (EN3), PFN-OMPI (INAPI) + UGP (DNP et CTC)

- **L'Algérie dans le système onusien de l'Environnement et du Développement Durable**

**\*Durée :** 30 mn

**\*Experts/Formateurs :** PFN-APA/CBD (DNP), MAE(DGRM)

- **Le Protocole de Nagoya pour l'APA (principes, règles et obligations, au niveau national et au niveau international)**

**\*Durée :** 045mn-01H00

**\*Experts/Formateurs :** EI1/EI2 +DNP/PFN-APA

- **Contexte National en matière d'Environnement et de Développement Durable :**
  - principales dispositions pertinentes de la Constitution Nationale,
  - principales Lois-cadres nationales : Environnement et DD, Agriculture et Forêts, Pêche et Ressources Halieutiques, Recherche Scientifique, Culture, Développement Industriel et Innovation,...
  - principaux Instruments nationaux de planification stratégique (SPANB-2030, SNAT-2030, SNEDD-2030, PNAEDD-2025, PNC-2030, PNR ?, PNLCD ?)
  - principaux Programmes Sectoriels (Agriculture, Forêts, Pêche, Recherche Scientifique, ...)
  - principales Institutions Techniques et Scientifiques, Centres de Recherche et de Vulgarisation technique pour les RB/RG, CTA et DPI (ME, MADR, MESRS, MPPH, MIM,...)
  - principaux résultats et conclusions des travaux d'inventaires et d'analyses des RB/RG et CTA nationales réalisés par le Projet national APA/UGP

**\*Durée :** 03H00 (01 Matinée)

**\*Experts/Formateurs :** EN1, EN2, EN4, EN8, EN9, EN10, EN11, EN12 + UGP

- **Le Cadre National pour l'APA :**

**\*Le Cadre Juridique : Loi n° 14-07 du 09 Aout 2014 relative aux RB et les Décrets d'application élaborés par le Projet national APA/UGP**

**\*Durée :** 01 Matinée

**\*Experts/Formateurs :** EI1/EI2, EN1

**\*Le Cadre Institutionnel :**

- **L'Organe National des Ressources Biologiques (ONRB) = Autorité Nationale Compétente pour l'APA**

- Les Ministères à compétences spécifiques pour la mise en œuvre du cadre national APA (dénomination, attributions générales, prérogatives spécifiques)
- Le Mécanisme de Coordination Interinstitutionnelle pour l'APA (décret d'application de la Loi relative aux RB élaboré par le Projet national APA/UGP, principales dispositions pertinentes)
- Les Mécanismes de Partage des Avantages Monétaires et Non Monétaires,
- Le Système d'Information national pour l'APA (SIAPA/SGBD) : fonctionnement, administration, attributions et objectifs spécifiques
- Les Points de Surveillance et de Contrôle (technique, scientifique, sectoriels : ME, MADR/DGF, MPPH, MESRS, MSPRH, MIM/INAPI,... et les institutions et services ayant le statut et les prérogatives d'APJ et d'OPJ du MDN, MICLAT, M. Justice

**\*Durée :** 01 Matinée

**\*Experts/Formateurs :** EI1, EI2, EN1

- **Les Procédures Administratives et Réglementaires de mise en œuvre du Cadre national pour l'APA :**
  - Accès,
  - CPCC,
  - CCCA,
  - Permis d'accès et d'utilisation des RG et CTA nationales
  - Certificat internationalement reconnu
  - Relations avec le CHM,
  - Partage des Avantages Monétaires,
  - Partage des Avantages Non-Monétaires,
  - Le SIAPA
  - Surveillance et Contrôle
  - Coordination Interinstitutionnelle
  - Participation des détenteurs /fournisseurs locaux /nationaux de RG et CTA au processus
  - Participation des scientifiques nationaux au processus APA

**\*Durée :** 01 Journée à 01 Journée et 1/2

**\*Experts/Formateurs :** EI1/ EI2, EN1, EN7

- **Stratégie de Développement de Filières et de Chaines de Valeur APA nationales :**
  - Potentialités de valorisation de RG et CTA nationales
  - Opportunités de Diversification de l'Economie nationale
  - Contribution à la Sécurité alimentaire nationale
  - Opportunités de création d'Emplois durables verts
  - Le Contexte International : tendances et intérêts pour les RG et CTA - Enjeux et Défis, au niveau mondial et régional (industries et R&D, Financement et Investissements, Commercialisation, Bio-Trade et Bio-Economie, UEET,
  - Options /Opportunités nationales de Développement de Chaines de Valeur et de Partenariats « win-win »
  -

**\*Durée :** 01 Matinée

**\*Experts/Formateurs :** EI1/EI2, EI3, EN4

## RECAPITULATIF

- **Durée globale par session et groupe –cible :**  
04 à 05 Jours pleins, soit : 08 à 10 Matinées, ou 30 à 34 Heures par session
- **Durée par Expert/Formateur (par session et totale)**
  - \*EI1/EI2 = 02H00+01H00+ 01H et ½ +01H et ½ + 03H00+03H00 = **12H00**
  - \*EI3 = **04H00**
  - \*EN1 =02H00+03H et ½ +03H et ½ +03H00+05H00 = **17H00**
  - \*EN2 = ½ H00 + ½ H00 = **01H00**
  - \*EN3 =01H00+ ½ H00 = **01H et ½**
  - \*EN4 =**02H00**
  - \*EN7 =01H00 + 03H00 = **04 H00**
  - \*EN8 = ½ H00 + ½ H00 = **01H00**
  - \*EN9 =½ H00 + ½ H00 = **01H00**
  - \*EN10 =½ H00 + ½ H00 = **01H00**
  - \*EN11 =½ H00 + ½ H00 = **01H00**
  - \*EN12 =½ H00 + ½ H00 = **01H00**
  - \*MAE = ½ H00
  - \*DNP = 01H00 + ½ H00+ ½ H00 + ½ H00 = **02H30**
  - \*CTC = 01H30 environ ? (GEF, PN et LD/U.A pour l'APA)

**- Lieux potentiels des sessions de formation : selon évolution et impacts de la pandémie du COVID-19 et mesures prises par les Pouvoirs Publics :**

- **Visioconférences (formation à distance/en ligne),**

- **Ateliers au CNFE, ME, INVA, .., Autre ? Hôtel ?**